



Femmes solidaires
Maison des Ensembles
3-5 Rue d'Aligre
75012 Paris
Tél : 01.40.01.90.90
Fax : 01.40.01.90.81
femmes.solidaires@wanadoo.fr

Communiqué de presse

Tolérance zéro aux féminicides !

Un féminicide est un meurtre perpétré à l'encontre d'une femme parce qu'elle est femme.

C'est ce qui est arrivé à Lilas, 28 ans, opticienne, le 28 décembre 2010. Elle a été assassinée de 17 coups de couteau par son ex-petit ami. Celui-ci ne supportant pas qu'elle le quitte : « Tu seras avec moi où je te tue ! ».

La Cour d'Assises de Bobigny, a rendu son verdict hier, le 8 avril 2013, et a condamné l'auteur à 25 ans de prison dont les 2/3 de sûreté.

Femmes solidaires, partie civile, a porté la voix des femmes qui ne sont pas entendues. Lorsqu'une femme alerte sur les menaces de mort qui pèsent sur elle, il faut la croire !

En France, une femme est tuée tous les deux jours par un compagnon, un conjoint, un ex-conjoint, un ex-petit ami...

Nous, Femmes solidaires, agissons et dénonçons les causes profondes des violences sexistes et ne voulons plus tolérer les féminicides qui trouvent leur source dans la domination masculine.

Des dysfonctionnements de la police et du parquet persistent. Lilas avait porté plainte plusieurs fois sans que rien ne bouge. Nous demandons au gouvernement un plan d'action et les moyens nécessaires pour protéger les femmes partout sur le territoire français.

C'est une urgence nationale !

La violence a un visage. Lilas est l'une d'entre nous. Lilas a obtenu justice bien trop tard.

Agissons pour prévenir la violence conjugale.

Paris, le 9 avril 2013

Contact : Virginie 01.40.01.90.90